PROVINCE DE QUÉBEC **VILLE DE DISRAELI**

Disraeli

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes (L. R. Q., chapitre C-19), lors d'une session ordinaire du Conseil qui sera tenue le mardi 9 mai à 19 heures, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2022.

DONNÉ À DISRAELI, CE 25e jour du mois d'avril 2023.

L'avis public peut être consultés à l'hôtel de ville de Disraeli situé au 550, avenue Jacques Cartier à Disraeli durant les heures normales de bureau ainsi que sur le site Internet de ville au www.villededisraeli.ca

DONNÉ À DISRAELI, CE 25ième jour d'avril 2023

Kim Côté
Directrice générale, greffière-trésorière